



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Transport Canada renonce à la modification réglementaire concernant notamment  
le lac Saint-Augustin**

**Saint-Augustin-de-Desmaures, le 19 mars 2026** — La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures accueille favorablement la décision de Transport Canada de ne pas aller de l'avant avec le projet de modification réglementaire qui aurait permis, notamment, une exploitation accrue d'hydravions sur le lac Saint-Augustin.

Cette annonce fait suite à une mobilisation déterminante menée par la Ville, appuyée par de nombreux citoyens et partenaires, qui ont exprimé leurs préoccupations quant aux impacts possibles sur l'environnement, la sécurité et la quiétude du milieu de vie.

Le lac Saint-Augustin, reconnu pour sa grande fragilité écologique, fait l'objet d'efforts soutenus de protection et de restauration. L'augmentation des activités aéronautiques représentait des risques importants, notamment en matière de bruit, de qualité de l'eau et de cohabitation harmonieuse des usages.

« Les membres du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures saluent l'ouverture de Transport Canada face aux commentaires formulés. La qualité de vie des Augustinois et la fragile santé du lac Saint-Augustin sont préservées par cette décision de ne pas donner suite au projet de modification réglementaire. Bravo et merci à tous ceux qui ont emboîté le pas à la Ville et ont communiqué leur opposition au gouvernement. Nos voix ont été entendues. » - Sylvain Juneau, maire de la Ville.

La Ville tient à remercier chaleureusement l'ensemble des citoyens, organismes et partenaires qui ont contribué à cette démarche collective essentielle pour la protection du lac et du milieu de vie augustinois.

— 30 —

**Source :**  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
[communications@vsad.ca](mailto:communications@vsad.ca)